

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 14 mai 2020 à 8 h 45  
tenue en en conformité avec le décret 2020-029**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement  
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont  
Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont  
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

**ÉTAIT ABSENT :**

M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac

---

**FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK**

---

**Étaient aussi présents les employés suivants :**

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement  
Mme Claire Vassart, directrice de la performance, du greffe et des services administratifs  
M. Gilbert Bédard, directeur des travaux publics  
M. Jérôme Vaillancourt, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises  
Mme Marie Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement  
M. Daniel Bussièrès, chef de division – communications  
M. Mathieu Thibault, agent de systèmes de gestion

**Étaient aussi présents :**

M. François Purcell, directeur de cabinet  
Mme Anna Mielczarek, chargée de secrétariat

---

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

---

**CA20 10 134**

**Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 14 mai 2020, à 8 h 45.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soient déposés les avis de convocation signifiés aux membres du conseil;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 14 mai 2020, à 8 h 45.

Adopté à l'unanimité.

**CA20 10 135**

**Adopter le Règlement RGCA20-10-0001-2 modifiant le Règlement RGCA20-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2020) afin d'annuler les frais d'émission de certains certificats.**

Attendu qu'une copie du Règlement RGCA20-10-0001-2 modifiant le Règlement RGCA20-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2020) afin d'annuler les frais d'émission de certains certificats a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA20-10-0001-2 modifiant le Règlement RGCA20-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2020) afin d'annuler les frais d'émission de certains certificats.

Adopté à l'unanimité.

40.01 1202577005

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

À 8 h50, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée

---

Mme Christine Black  
mairesse d'arrondissement

---

Marie Marthe Papineau  
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 29 juin 2020.